



LICENCE 2009

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'organisme de contrôle ECOCERT SAS, agréé et accrédité pour la certification de produits agricoles et alimentaires issus du mode de production biologique atteste que l'opérateur :

SA GOLGEMMA

Route de Fa
11260 ESPERAZA - FRANCE

*s'est engagé pour la période ci-dessous à respecter les règles de production biologique en vigueur.
Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer à importer ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique.*

Seul il ne permet pas la commercialisation de produits ou la facturation de prestation de service avec référence au mode de production biologique.

Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes et/ou d'une attestation listant les process conformes.

LICENCE N° 147193T

Fait le 15/12/2008

Valable du 01/01/2009 au 31/12/2009

Le présent document est la propriété d'ECOCERT sas.
Il doit être restitué sur simple demande.
Seul l'original signé est valable.

Le Responsable de Certification, Jérôme VIEL

ECOCERT sas – BP 47 – 32600 L'ISLE-JOURDAIN – Tél. 05 62 07 34 24 – Fax. 05 62 07 11 67

Organisme de contrôle agréé sous le numéro AB n°01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité.
Accréditation COFRAC n° 5-0035 pour la certification de produits agricoles et alimentaires, portée disponible sur www.cofrac.fr